

Le cours pratique de traduction Trois exemples (couple allemand-français)

Louis Truffaut

Volume 50, Number 1, March 2005

Enseignement de la traduction dans le monde
Teaching Translation Throughout the World

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010653ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/010653ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Truffaut, L. (2005). Le cours pratique de traduction : trois exemples (couple allemand-français). *Meta*, 50(1), 9–27. <https://doi.org/10.7202/010653ar>

Article abstract

Studies on professional translator training are often little more than an essay based on one or more theoretical approaches to translation together with a series of examples taken out of context and chosen, in fact, to provide back-up for an ideological approach to the question. The following article breaks away from this kind of study. It describes three lessons selected from the final year course of the Bachelor's Degree in Translation Studies: an analysis of a published translation; justification for restructuring and constraints imposed on the translator; translation for internet. The texts on which the students worked and on which these lessons are based are provided in extenso.

Le cours pratique de traduction.

Trois exemples (couple allemand-français)

LOUIS TRUFFAUT

Université de Genève, Genève, Suisse

RÉSUMÉ

Les études sur la formation du traducteur professionnel ne sont souvent qu'un essai fondé sur une ou plusieurs théories de la traduction, avec une série d'exemples sortis de leur contexte et choisis à dessein pour soutenir idéologiquement la thèse avancée. Cet article se démarque délibérément de ce type d'études et décrit trois leçons extraites de la dernière année du premier cycle des études de traducteur: l'analyse argumentée d'une traduction publiée, le remodelage de texte et la traduction pour l'Internet. Les textes sur lesquels les étudiants ont travaillé et qui ont servi de support à ces cours sont reproduits *in extenso*.

ABSTRACT

Studies on professional translator training are often little more than an essay based on one or more theoretical approaches to translation together with a series of examples taken out of context and chosen, in fact, to provide back-up for an ideological approach to the question. The following article breaks away from this kind of study. It describes three lessons selected from the final year course of the Bachelor's Degree in Translation Studies: an analysis of a published translation; justification for restructuring and constraints imposed on the translator; translation for internet. The texts on which the students worked and on which these lessons are based are provided in extenso.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

traducteur professionnel, formation, cours pratique, analyse, restructuration

*À toutes mes anciennes
et à tous mes anciens
de l'ÉTI de l'université de Genève*

Former à la traduction professionnelle dans l'enseignement supérieur exige des enseignants une double qualité: la compétence académique et la compétence professionnelle. Or il faut bien reconnaître que ces deux prérequis se retrouvent rarement en parts égales, si bien que la formation ou bien risque de se confondre avec une certaine linguistique peu soucieuse de l'aléatoire de la traduction et de l'évolution de ses pratiques, ou bien risque de pencher fortement du côté d'un empirisme sans distance réflexive, à la fois dictatorial et anesthésiant. La conséquence? Les jeunes diplômés arrivent souvent dans la profession trop ignorants des difficultés de la pratique au quotidien (diversité des sujets et des types de textes, mauvaise qualité rédactionnelle des textes remis, rythme du travail) ou incapables de justifier objectivement, techniquement, leurs choix en cas de contestation (fréquente lors de la révision).

La situation est à cet égard particulièrement frappante dans un pays comme la Suisse, dont les activités quotidiennes en trois langues (allemand, français, italien), à tous les niveaux, dans tous les domaines du secteur public ou privé sont tissées de

traductions. La Suisse apparaît, dès lors, comme un laboratoire idéal pour la réflexion sur la formation en traduction comme sur les pratiques traductionnelles. Il faut savoir que les responsables des services linguistiques francophones sont souvent des Allemaniques – étrangers à la traduction comme au français – et que tous les textes, ou presque, sont conçus et rédigés en allemand : le français surtout, mais aussi l'italien sont donc les langues de traduction par excellence. Et quand on sait que les traductions alimentent la presse francophone, on mesure le rôle et la place (souvent méconnue) du traducteur dans le pays. Le formateur dans une université suisse doit aussi tenir compte de ces facteurs. D'où la nature et la coloration de certains conseils donnés dans cet exposé.

Dans *Il fabbro del parlar materno, Hommage à Jean-Marie Van der Meerschen* (Éditions du Hazard, Bruxelles, 2001), j'ai tenté de montrer que l'enseignement de la théorie en traduction n'est efficace que s'il est intégré dans les cours pratiques (*Former à la traduction professionnelle dans l'enseignement supérieur*, p. 218-262). La conception de la traduction comme discipline académique et le processus de traduction conduisant à un produit professionnel sont mutuellement conditionnés : traduire, c'est saisir et réexprimer un message dans le langage convenu, de façon qu'il soit aussitôt compris et retenu ; c'est donc, d'une part, comprendre le message grâce à la connaissance du domaine et de l'outil de la première médiatisation du sens qu'est la langue de l'original et, d'autre part, maîtriser l'outil de médiatisation de la réexpression qu'est la langue de traduction.

Les applications que je me propose de présenter ici sont comme le prolongement concret de l'article mentionné ci-dessus. Elles constituent la matière de trois cours de deux heures trente chacun (avec une courte pause au milieu) en dernière année de licence en traduction – l'année où l'on récapitule et approfondit les connaissances acquises en vue du viatique universitaire... et de l'entrée dans la profession. Bien entendu, ce genre de cours doit s'inscrire dans un schéma général, structuré et progressif, portant sur le semestre ou l'année. Il ne s'agit donc ici que de trois *échantillons*.

Premier exemple de cours

Analyse argumentée d'une traduction publiée

Développer l'esprit critique et de modestie (et non *de* critique : on a tôt fait de se surestimer devant la traduction d'un autre) est l'une des préoccupations essentielles de tout enseignant. L'un des moyens d'y parvenir est de proposer, quelques jours avant le cours, une traduction publiée et de faire réagir les étudiants.

Il n'est pas inutile de rappeler que le premier sentiment devant l'écrit est la confiance. Or, il faut faire adopter peu à peu chez les étudiants le principe de vigilance. Il n'est pas question dans cette entreprise de brûler les étapes en parlant de révision (la révision professionnelle fait partie de la formation continue) : il s'agit bien plutôt de les amener à faire un relevé aussi systématique et exhaustif que possible des inexactitudes, des fautes ou des erreurs. On sera étonné de voir le nombre et la nature des déficiences que les étudiants ne remarqueront pas. Une fois leurs observations recueillies et, si possible, classées par catégorie (déficiences linguistiques en amont et en aval, déficiences cognitives, rédactionnelles, etc.) au cours d'un débat destiné à apprendre à formuler les problèmes, on leur remettra une version de la traduction comportant un relevé complet des manquements sur la base de critères dont chacun

exigera une explication, voire une justification théorique éventuellement assortie d'exemples d'appoint pour montrer la récurrence d'un phénomène. Suivent, à partir de ce relevé, les corrections nécessaires pour aboutir à une traduction linguistiquement acceptable.

Passons à l'application, avec un éditorial de la revue *Deutschland*, publication du gouvernement de l'Allemagne fédérale.

ÜBER DIE ENTSCHEIDUNGEN DER BUNDESREGIERUNG FÜR WACHSTUM UND BESCHÄFTIGUNG IN DEUTSCHLAND

Das Ziel, Arbeitsplätze zu sichern und zu schaffen, bestimmt den Kurs von Bundesregierung und Koalition. Angesichts von über vier Millionen Arbeitslosen und einer sich dramatisch verändernden Weltwirtschaft müssen die notwendigen Entscheidungen zur Stärkung des Standorts Deutschland jetzt getroffen werden. Zur Sicherung der Zukunft gehört es auch, künftigen Generationen soziale Sicherheit zu gewährleisten.

Solidarität mit den Schwächeren in unserer Gesellschaft setzt eine leistungsfähige Wirtschaft voraus. Weder Kapitalismus noch Sozialismus sind in der Lage, beide gleichzeitig gerecht zu werden. Das kann nur die soziale Marktwirtschaft. Sie ist das Fundament unserer Politik.

Ein Blick über die Grenzen unseres Landes zeigt: In wichtigen europäischen Industrieländern – Beispielsweise in Schweden, den Niederlanden oder Frankreich – werden vergleichbare Wege gegangen wie bei uns. Jetzt kommt es darauf an, die beschlossenen Massnahmen zügig umzusetzen. Von Arbeitgebern und Gewerkschaften, den Tarifpartnern, erwarte ich, dass sie nicht beiseite stehen, sondern ihren eigenen Beitrag dazu leisten, die entscheidende Wende auf dem Arbeitsmarkt herbeizuführen. Die grosse Mehrheit der Menschen in Deutschland hat längst erkannt, dass nicht alles bleiben kann, wie es ist. Sie akzeptiert notwendige Veränderungen. Überall spüren die Menschen deutlich, dass wir neue Wege gehen müssen, um mehr Arbeitsplätze und soziale Sicherheit für die Zukunft unseres Landes zu gewinnen. Wir sparen nicht um des Sparens willen. Es geht allein darum, den wirtschaftlichen Aufschwung voranzubringen und dadurch Arbeitsplätze zu schaffen. Es ist ein Gebot der sozialen Gerechtigkeit, dass Arbeit sich lohnt. Die grösste soziale Ungerechtigkeit ist, wenn arbeitswillige Menschen keinen Arbeitsplatz finden. Im Interesse unserer gemeinsamen Zukunft müssen Arbeitskosten verringert, Einstellungshemmnisse abgebaut und unser Steuerrecht wachstumsfreundlicher werden.

Die jetzt getroffenen Entscheidungen für Wachstum und Beschäftigung sind Teil unseres Konzepts und damit unserer Politik zur Stärkung der Wettbewerbsfähigkeit unserer Wirtschaft und der sozialen Stabilität unseres Landes. Die wesentlichen Ziele waren Grundlage des Gesprächs, das wir bereits im Januar mit Wirtschaft und Gewerkschaften über das *Bündnis für Arbeit und zur Standortsicherung* geführt haben.

Die Bundesregierung hat mit ihrem *Aktionsprogramm für Investitionen und Arbeitsplätze* schnell in ihrem Verantwortungsbereich gehandelt und konkrete Massnahmen beschlossen. Wer jetzt nichts anderes im Sinn hat als die Verteidigung seiner Besitzstände, verspielt die Zukunft unseres Landes. Die Bundesregierung wird sich in ihrem Kurs nicht beirren lassen. Ich sehe es als meine Pflicht als Bundeskanzler an, die jetzt notwendigen Veränderungen durchzusetzen.

Traduction officielle publiée, sur laquelle portera le débat avec les étudiants :

**Sur les décisions prises
par le gouvernement fédéral
pour la croissance et l'emploi en Allemagne**

La volonté de préserver et de créer des emplois dicte le cap suivi par le gouvernement fédéral et la coalition. Avec plus de quatre millions de chômeurs et une économie mondiale qui évolue dramatiquement, il est impérieux de prendre maintenant les décisions nécessaires pour renforcer l'Allemagne comme site économique. Sauvegarder l'avenir signifie aussi garantir la sécurité sociale des générations futures.

Dans notre société, la solidarité avec les plus faibles présuppose une économie performante. Ni le capitalisme ni le socialisme ne peuvent satisfaire simultanément à ces deux exigences. Seule l'économie sociale de marché le peut. Elle est la base de notre politique.

Quand on regarde de l'autre côté de la frontière, dans les pays industrialisés européens importants – par exemple en Suède, aux Pays-Bas ou en France –, on constate qu'ils ont appliqué les mêmes méthodes que nous. Il est maintenant impératif de mettre rapidement en œuvre les mesures adoptées. Du patronat et des syndicats, j'escompte qu'ils ne jouent pas un rôle d'observateurs, mais contribuent de leur côté à instaurer le changement de cap déterminant sur le marché du travail. La grande majorité des gens en Allemagne a depuis longtemps reconnu que tout ne pouvait pas rester en son état actuel. La population accepte les changements nécessaires. Partout, les gens ressentent clairement le besoin d'adopter de nouvelles méthodes pour multiplier les emplois et garantir la sécurité sociale pour l'avenir de notre pays. Nous ne faisons pas des économies par goût des économies. Il s'agit seulement de faire progresser la relance économique et, ainsi, de créer des emplois. Que le travail soit rémunéré est un commandement de la justice sociale. La plus grande injustice sociale est que des gens désirant travailler ne trouvent pas d'emploi. Dans l'intérêt de notre avenir commun, il faut diminuer les coûts du travail, résorber les entraves au recrutement et rendre notre système fiscal plus propice à la croissance.

Les décisions prises maintenant pour la croissance et l'emploi font partie de notre concept et, ainsi, de notre politique de renforcement de la compétitivité de notre économie et de la stabilité sociale de notre pays. Ces objectifs essentiels ont été à la base des entretiens menés dès janvier avec l'économie et les syndicats sur le *Pacte pour l'emploi et la sauvegarde du site économique*. Avec son *Programme d'action pour les investissements et l'emploi*, le gouvernement fédéral a agi rapidement dans son domaine de responsabilité et a pris des mesures concrètes.

Celui qui ne pense maintenant qu'à défendre ses acquis met en jeu l'avenir de notre pays. Le gouvernement fédéral ira son droit chemin dans sa politique. Je considère comme de mon devoir, en tant que chancelier fédéral, d'imposer les changements maintenant nécessaires.

Analyse de la traduction publiée remise aux étudiants après le débat, en vue des corrections à apporter :

**Sur (11) les décisions prises
par le gouvernement fédéral
pour la croissance et l'emploi en Allemagne**

La volonté de *préserver et de créer des* (6) emplois *dicte le cap* (8) suivi par le gouvernement fédéral et *la coalition* (4). Avec plus de quatre millions de chômeurs et une économie mondiale qui évolue *dramatiquement* (3), il est impérieux de prendre maintenant les décisions nécessaires pour *renforcer l'Allemagne comme site économique* (10). *Sauvegarder l'avenir* (8) signifie aussi garantir la *sécurité sociale* (2) des générations futures.

Dans notre société, (3) la solidarité avec *les plus faibles* (11) présuppose une économie performante. Ni le capitalisme ni le socialisme ne peuvent satisfaire simultanément à *ces deux exigences* (6). Seule l'économie sociale de marché le peut. (12) Elle est la base de notre politique.

Quand on regarde *de l'autre côté de la frontière* (9), dans les pays industrialisés européens *importants* (13) – par exemple en Suède, aux Pays-Bas ou en France – on constate qu'ils ont appliqué les mêmes méthodes que nous. (12) Il est maintenant impératif de mettre rapidement en œuvre les mesures adoptées. *Du* patronat et *des* syndicats, *j'escompte qu'* (5) *ils ne jouent pas un rôle d'observateurs* (4), mais contribuent de leur côté à *instaurer le changement de cap* (8) déterminant sur le marché du travail. La grande majorité des *gens* (11) en Allemagne a depuis longtemps *reconnu* (3) que tout ne pouvait pas rester *en son état actuel* (10). La population accepte les changements nécessaires. Partout, les *gens* (11) ressentent clairement le besoin d'adopter de nouvelles méthodes pour *multiplier* (3) les emplois et garantir la *sécurité sociale* (2) pour l'avenir de notre pays. (12) Nous ne faisons pas des économies par goût des économies. Il s'agit seulement de *faire progresser la relance* (8) économique et, ainsi, de créer des emplois. (12) Que le travail soit rémunéré est un *commandement* (9) de la justice sociale. (12) La plus grande injustice sociale *est que* (5) des *gens* (11) désirant travailler ne trouvent pas d'emploi. (12) Dans l'intérêt de notre avenir commun, il faut diminuer les coûts du travail, *résorber les entraves* (8) *au recrutement* (3) et rendre notre système fiscal plus propice à la croissance.

Les décisions prises maintenant pour la croissance et l'emploi *font partie de notre concept* (1, 8) et, ainsi, *de* notre politique *de* renforcement *de* la compétitivité *de* notre économie et *de* la stabilité sociale *de* notre pays (7). Ces objectifs essentiels ont été à la base des entretiens menés dès janvier avec *l'économie* (9) et les syndicats sur le *Pacte pour l'emploi et la sauvegarde du site économique*. Avec son *Programme d'action pour les investissements et l'emploi*, le gouvernement fédéral a agi rapidement dans son domaine de responsabilité et a pris des mesures concrètes.

Celui qui (11) ne pense maintenant qu'à défendre ses acquis met en jeu l'avenir de notre pays. Le gouvernement fédéral *ira son droit chemin* (2, 8) dans sa politique. Je considère *comme de mon devoir* (5), en tant que chancelier fédéral, d'*imposer* (13) les changements maintenant nécessaires.

Désignation des renvois chiffrés (à expliquer et à justifier par l'enseignant) :

1. non-sens
2. contresens
3. glissement de sens
4. manque de clarté (les destinataires ne sont pas des Allemands)
5. construction fautive
6. non-respect de la continuité de l'information
7. ambiguïté et inconfort de lecture dus à la reprise en chaîne de la même préposition dans des relations différentes
8. mauvaise collocation
9. impropriété
10. entorse à l'idiomatisme
11. mauvais registre
12. lien manquant
13. faux pas

Traduction corrigée sur la base des observations ci-dessus :

**Croissance et emploi :
regard sur les initiatives
du gouvernement allemand**

Préserver les emplois et en créer de nouveaux : tel est l'objectif qui guide la politique du gouvernement allemand et de la coalition dont il est issu. À l'heure où l'Allemagne compte plus de 4 millions de chômeurs et où l'économie mondiale connaît des changements spectaculaires, il est urgent de prendre les décisions nécessaires pour garantir la solidité de notre site économique. Le souci de l'avenir nous engage également à assurer la paix sociale pour les générations qui nous suivent.

La solidarité avec les membres les plus vulnérables de notre société exige une économie compétitive. Or, ni le capitalisme, ni le socialisme n'est à même de concilier les deux objectifs. Seule l'Économie sociale de marché peut y parvenir, et c'est pourquoi nous en avons fait la base de notre politique. Nous ne sommes pas les seuls : en Europe, d'autres pays industrialisés tels que la Suède, les Pays-Bas ou la France ont adopté une démarche similaire.

Il s'agit maintenant d'appliquer sans tarder les décisions qui ont été prises. J'invite notamment les partenaires sociaux (employeurs et syndicats) à ne pas rester en retrait, mais à contribuer à redresser la situation sur le marché de l'emploi. Les Allemands ont, dans leur grande majorité, admis depuis longtemps qu'on ne pouvait s'en tenir au *statu quo*. Ils sont prêts à accepter les changements nécessaires. Partout, on sent bien la nécessité de suivre de nouvelles voies pour créer des emplois et garantir la paix sociale. À cet égard, il est clair que l'austérité n'est pas un objectif en soi : elle ne se justifie qu'au service de la relance économique, génératrice de travail. Et, encore une fois, l'emploi doit être au cœur des préoccupations. En effet, si l'on considère que l'un des grands principes de la justice sociale est la reconnaissance du travail sous la forme d'une rémunération, on comprend à quel point il est injuste de ne pas pouvoir travailler parce qu'on ne trouve pas d'emploi. Et combien il est urgent de réduire les coûts du travail, de supprimer les obstacles à l'embauche et de revoir notre fiscalité dans un sens plus favorable à la croissance. C'est notre avenir à tous qui est en jeu.

Les décisions que nous avons prises en faveur de la croissance et de l'emploi s'inscrivent dans un projet qui dicte notre action pour renforcer la compétitivité de notre économie et la stabilité sociale de notre pays. Ces objectifs capitaux ont fourni la base de la discussion que nous avons menée dès janvier avec les milieux économiques et syndicaux et qui a abouti à l'adoption d'un *Pacte pour l'emploi et la compétitivité* (*Bündnis für Arbeit und Standardsicherung*). Pour ce qui est du ressort du gouvernement fédéral, des initiatives concrètes ont été prises rapidement, sous la forme d'un *Programme d'action pour l'investissement et l'emploi* (*Aktionsprogramm für Investitionen und Arbeitsplätze*).

Ne songer qu'à la défense des intérêts particuliers, ce serait aujourd'hui mettre en jeu l'avenir de notre pays. Il faut que chacun soit bien conscient que le gouvernement fédéral s'est fixé une ligne, et qu'il s'y tiendra. En ma qualité de chancelier fédéral, je considère qu'il est de ma responsabilité de mener à bien les changements qui s'imposent.

Les étudiants croient en avoir fini, mais c'est alors que l'enseignant engage un débat fondamental : ce texte, si correct soit-il, correspond-il à un édit écrit par un chef de gouvernement face à une crise grave ? Non. Spontanément, un traducteur chevronné qui le sait aurait sans doute pris l'option de la dramatisation, en recourant, par exemple, en certains endroits stratégiques du texte, aux procédés ci-après :

- contraction de l'écriture (efficacité de la concision)
- dépouillement stylistique (en contexte non rhétorique, traquer la redondance, non la redondance syntaxique exigée par les mécanismes de la langue, mais la redondance rédactionnelle)
- recours à des mots ou constructions-clés du discours politique.

Version proposée :

**Croissance et emploi :
regard sur les initiatives
du gouvernement allemand**

L'emploi : telle est la priorité sur laquelle le gouvernement allemand et la coalition dont il est issu ont axé leur politique. À l'heure où l'Allemagne compte plus de 4 millions de chômeurs et où l'économie mondiale est en plein bouleversement, il est urgent de prendre les décisions nécessaires pour assurer la compétitivité de notre économie. Tout en se rappelant que notre avenir se joue aussi sur le terrain social.

Compétitivité économique et solidarité sociale sont indissociables. Or ni le capitalisme, ni le socialisme n'est à même de les concilier. C'est pourquoi nous avons choisi l'Économie sociale de marché comme base de notre politique. Nous ne sommes pas les seuls : en Europe, d'autres pays industrialisés tels que la Suède, les Pays-Bas ou la France suivent la même démarche.

Il s'agit maintenant d'agir au plus vite, grâce à la mobilisation de tous. J'invite notamment les employeurs et les syndicats à jouer pleinement leur rôle de partenaires sociaux pour redresser la situation sur le marché de l'emploi. Les Allemands ont, dans leur grande majorité, admis depuis longtemps qu'on ne pouvait s'en tenir au *statu quo*. Partout, on sent bien la nécessité de suivre de nouvelles voies pour créer des emplois et garantir la paix sociale. À cet égard, il est clair que l'austérité n'est pas un objectif en soi : elle ne se justifie qu'au service de la relance économique, génératrice de travail. Et, encore une fois, l'emploi doit être au cœur des préoccupations. En effet, si l'on considère que l'un des grands principes de la justice sociale est la reconnaissance du travail sous la forme d'une rémunération, on comprend à quel point le chômage est une situation d'injustice. Et combien il est urgent de réduire les coûts du travail, de supprimer les obstacles à l'embauche et de revoir notre fiscalité. Il y va de notre avenir.

Les décisions que nous avons prises en faveur de la croissance et de l'emploi s'inscrivent dans un projet qui dicte notre action pour renforcer la compétitivité de notre économie et la stabilité sociale de notre pays. Ces objectifs capitaux ont fourni la base de la discussion que nous avons menée dès janvier avec les milieux économiques et syndicaux et qui a abouti à l'adoption d'un *Pacte pour l'emploi et la compétitivité* (*Bündnis für Arbeit und Standardsicherung*). Le gouvernement fédéral, quant à lui, a aussitôt pris des initiatives concrètes, sous la forme d'un *Programme d'action pour l'investissement et l'emploi* (*Aktionsprogramm für Investitionen und Arbeitsplätze*).

L'heure n'est pas à la défense des intérêts particuliers. Il faut que chacun soit bien conscient que le gouvernement fédéral s'est fixé une ligne, et qu'il s'y tiendra. En ma qualité de chancelier fédéral, je considère qu'il est de ma responsabilité de mener à bien les changements qui s'imposent.

Mise en évidence des options prises par la présentation en regard (à distribuer aux étudiants)

Croissance et emploi :
regard sur les initiatives
du gouvernement allemand

Préserver les emplois et en créer de nouveaux : tel est l'objectif qui guide la politique du gouvernement allemand et de la coalition dont il est issu. À l'heure où l'Allemagne compte plus de 4 millions de chômeurs et où l'économie mondiale connaît des changements spectaculaires, il est urgent de prendre les décisions nécessaires pour garantir la solidité de notre site économique. Le souci de l'avenir nous engage également à assurer la paix sociale pour les générations qui nous suivent.

La solidarité avec les membres les plus vulnérables de notre société exige une économie compétitive. Or ni le capitalisme, ni le socialisme n'est à même de concilier les deux objectifs. *Seule l'économie sociale de marché peut y parvenir, et c'est pourquoi nous en avons fait la base de notre politique.* Nous ne sommes pas les seuls : en Europe, d'autres pays industrialisés tels que la Suède, les Pays-Bas ou la France ont adopté une démarche similaire.

Il s'agit maintenant d'appliquer sans tarder les décisions qui ont été prises. J'invite notamment les partenaires sociaux (employeurs et syndicats) à ne pas rester en retrait, mais à contribuer à redresser la situation sur le marché de l'emploi. Les Allemands ont, dans leur grande majorité, admis depuis longtemps qu'on ne pouvait s'en tenir au *statu quo*. Ils sont prêts à accepter les changements nécessaires. Partout, on sent bien la nécessité de suivre de nouvelles voies pour créer des emplois et garantir la paix sociale.

À cet égard, il est clair que l'austérité n'est pas un objectif en soi : elle ne se justifie qu'au service de la relance économique, génératrice de travail. Et, encore une fois, l'emploi doit être au cœur des préoccupations. En effet, si l'on considère que l'un des grands principes de la justice sociale est la reconnaissance du travail sous la forme

Croissance et emploi :
regard sur les initiatives
du gouvernement allemand

L'emploi : telle est la priorité sur laquelle le gouvernement allemand et la coalition dont il est issu ont axé leur politique. À l'heure où l'Allemagne compte plus de 4 millions de chômeurs et où l'économie mondiale est en plein bouleversement, il est urgent de prendre les décisions nécessaires pour assurer la compétitivité de notre économie. Tout en se rappelant que notre avenir se joue aussi sur le terrain social.

Compétitivité économique et solidarité sociale sont indissociables. Or ni le capitalisme, ni le socialisme n'est à même de les concilier. *C'est pourquoi nous avons choisi l'économie sociale de marché comme base de notre politique.* Nous ne sommes pas les seuls : en Europe, d'autres pays industrialisés tels que la Suède, les Pays-Bas ou la France suivent la même démarche.

Il s'agit maintenant d'agir au plus vite, grâce à la mobilisation de tous. J'invite notamment les employeurs et les syndicats à jouer pleinement leur rôle de partenaires sociaux pour redresser la situation sur le marché de l'emploi. Les Allemands ont, dans leur grande majorité, admis depuis longtemps qu'on ne pouvait s'en tenir au *statu quo*. [X] Partout, on sent bien la nécessité de suivre de nouvelles voies pour créer des emplois et garantir la paix sociale. À cet égard, il est clair que l'austérité n'est pas un objectif en soi : elle ne se justifie qu'au service de la relance économique, génératrice de travail. Et, encore une fois, l'emploi doit être au cœur des préoccupations. En effet, si l'on considère que l'un des grands principes de la justice sociale est la reconnaissance du travail sous la forme d'une rémunération, on comprend à quel point le chômage est une situation d'injustice. Et combien il est urgent de réduire les

d'une rémunération, on comprend à quel point *il est injuste de ne pas pouvoir travailler parce qu'on ne trouve pas d'emploi*. Et combien il est urgent de réduire les coûts du travail, de supprimer les obstacles à l'embauche et de revoir notre fiscalité *dans un sens plus favorable à la croissance*. *C'est notre avenir à tous qui est en jeu*.

coûts du travail, de supprimer les obstacles à l'embauche et de revoir notre fiscalité [X]. *Il y va de notre avenir*.

Les décisions que nous avons prises en faveur de la croissance et de l'emploi s'inscrivent dans un projet qui dicte notre action pour renforcer la compétitivité de notre économie et la stabilité sociale de notre pays. Ces objectifs capitaux ont fourni la base de la discussion que nous avons menée dès janvier avec les milieux économiques et syndicaux et qui a abouti à l'adoption d'un *Pacte pour l'emploi et la compétitivité* (*Bündnis für Arbeit und Standortsicherung*). *Pour ce qui est du ressort* du gouvernement fédéral, des initiatives concrètes *ont été prises rapidement*, sous la forme d'un *Programme d'action pour l'investissement et l'emploi* (*Aktionsprogramm für Investitionen und Arbeitsplätze*).

Les décisions que nous avons prises en faveur de la croissance et de l'emploi s'inscrivent dans un projet qui dicte notre action pour renforcer la compétitivité de notre économie et la stabilité sociale de notre pays. Ces objectifs capitaux ont fourni la base de la discussion que nous avons menée dès janvier avec les milieux économiques et syndicaux et qui a abouti à l'adoption d'un *Pacte pour l'emploi et la compétitivité* (*Bündnis für Arbeit und Standortsicherung*). Le gouvernement fédéral, *quant à lui, a aussitôt pris* des initiatives concrètes sous la forme d'un *Programme d'action pour l'investissement et l'emploi* (*Aktionsprogramm für Investitionen und Arbeitsplätze*).

Ne songer qu'à la défense des intérêts particuliers, ce serait aujourd'hui mettre en jeu l'avenir de notre pays. Il faut que chacun soit bien conscient que le gouvernement fédéral s'est fixé une ligne, et qu'il s'y tiendra. En ma qualité de chancelier fédéral, je considère qu'il est de ma responsabilité de mener à bien les changements qui s'imposent.

L'heure n'est pas à la défense des intérêts particuliers. Il faut que chacun soit bien conscient que le gouvernement fédéral s'est fixé une ligne, et qu'il s'y tiendra. En ma qualité de chancelier fédéral, je considère qu'il est de ma responsabilité de mener à bien les changements qui s'imposent.

[X]: suppression d'un élément

Il faut dire aux étudiants qu'il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une réécriture. Le traducteur expérimenté sait créer d'entrée de jeu une tonalité différente d'un même message si la situation, le commanditaire ou la mise en page l'exigent – une adaptation fréquente dans la profession et que les jeunes diplômés (après trois, voire quatre ans de formation!) ont bien du mal à réaliser. Le langage n'est-il pas « une création de la pratique » (Valéry)? À l'enseignant donc, qui doit être aussi un praticien confirmé, de faire bénéficier ses étudiants de sa connaissance du terrain en éduquant leur « disponibilité » intellectuelle.

Deuxième exemple de cours : *Le remodelage de texte*

La question du remodelage (refaçonnement, restructuration) n'est pratiquement pas abordée dans les ouvrages sur la traduction et, quand elle l'est, on est surpris de la non-pertinence de l'explication, voire du rejet de l'opération. En tout état de cause, remodeler ne signifie pas passer d'une traduction interlinguistique à une traduction intralinguale : c'est, pour des raisons très précises de finalité professionnelle, orienter d'entrée de jeu l'opération de traduction (comment s'imaginer que le praticien, toujours sous pression, puisse s'amuser à faire des versions successives ! Quand il sait, il agit en conséquence, directement) pour modifier l'ordre de présentation de certaines idées, en allant parfois jusqu'à recomposer le texte. Si l'enseignant n'est pas rigoureux à cet égard (ou s'il n'est pas lui-même au fait des réalités quotidiennes de la profession), il va faire jouer les étudiants avec la langue, confondant allègrement l'exercice académique et la contrainte professionnelle, car l'opération n'a rien à voir avec l'adaptation libre. Elle n'a en effet rien de ludique, et les étudiants seront mis en garde contre toute intervention arbitraire ou fantaisiste.

Remodeler peut désigner trois opérations :

- refaçonner une phrase (changer l'ordre des éléments : l'« ordre des mots » est porteur de sens, comme le rappelait saint Jérôme) ;
- restructurer un paragraphe ou le texte entier ;
- modifier ou créer des paragraphes.

Question préalable : Le traducteur est-il habilité à modifier la répartition des éléments du message ou leur mode de présentation ? Incontestablement oui : c'est au traducteur qu'est confié le sens à transmettre à des destinataires qui, par définition, ne sont pas les mêmes que ceux de la version originale. Il a donc un *droit d'initiative* pour la réexpression jugée par lui la meilleure.

Mise en garde de l'enseignant : Le remodelage n'est pas laissé au bon plaisir.

Il se justifie dans quatre cas, quand il faut :

1. corriger dans la traduction le défaut rédactionnel de l'original (regroupement ou développement logiques, modification de paragraphes) ;
2. rétablir la démarche de la langue de la traduction (ordre privilégié de présentation des données) ;
3. mettre en valeur une intention (valorisation en finale d'un élément de la communication pour laisser le lecteur sur une impression voulue) ;
4. réexprimer un message complexe dans une forme aisément mémorisable et exploitable, par exemple pour l'Internet (création de paragraphes. Principe : une grande idée par paragraphe ; création de subdivisions selon des modalités bien précises : un petit mémo sur la présentation en français – par différence avec l'allemand – des sous-ensembles sera le bienvenu).

Consacrer, dans cette optique, quelques séances au remodelage permet d'affiner l'esprit de rigueur et de logique en fonction du message à véhiculer, et de favoriser l'activité rédactionnelle. En effet, pas plus qu'elle ne consiste à décalquer des mots, la traduction ne consiste à décalquer des phrases ni un texte : la traduction n'est pas la

reproduction d'un texte mais une **production** de texte. Dans la formation à la traduction, on n'insistera jamais assez sur l'importance de la connaissance des techniques d'écriture (car il ne s'agit pas d'un vague esthétisme pseudo-littéraire) : le traducteur qui n'est pas un excellent rédacteur conscient de ses stratégies sera vite disqualifié.

La série de cours consacrés au remodelage commence par des illustrations tirées de textes professionnels.

Exemples (*l'ordre reprend celui de la présentation des quatre cas ci-dessus*)

1.

Voici les premières lignes de l'avant-propos d'un rapport sur les problèmes que posent la jungle terminologique et le vieillissement de certaines notions en matière de *desserte forestière* (terminologie officielle) :

Bis anhin existieren für verschiedene Begriffe der forstlichen Erschliessung mehrere, z.T. unterschiedlich auslegbare Definitionen. Im Hinblick auf die veränderten Rahmenbedingungen (neues Waldgesetz, SR 921.) und die anhaltenden Diskussionen rund um die forstliche Erschliessung (Bewirtschaftung vs. Naturschutz) ist eine klare Begriffsregelung notwendig.

Im Jahre 1993 beauftragte deshalb die Eidg. Forstdirektion (F+D) die Professur für Forstliches Ingenieurwesen der ETHZ damit, Vorschläge für eine entsprechende Neudefinition zentraler Begriffe der forstlichen Erschliessung auszuarbeiten. Der Auftrag umfasst ferner die Abklärung materieller Fragen aus dem selben Bereich.

Geläufige Definitionen zu einzelnen Begriffen der forstlichen Erschliessung finden sich vor allem in Standardbüchern (Dietz, Kuonen) und in Glossaren (USAD-Forest Service). Die Begrifflichkeit ist teilweise aber veraltet und wird je nach Autor unterschiedlich gehandhabt. Deshalb wurde der Versuch unternommen, die bestehenden Begriffe zu vereinheitlichen und dem heutigen Sprachgebrauch anzupassen.

Un bon nombre de définitions et de termes relatifs à la desserte forestière sont sources de confusion et appellent une révision.

D'abord, il y a souvent pour une même notion une pluralité de définitions préjudiciable à une saine compréhension. Les changements intervenus dans l'économie forestière (nouvelle loi sur les forêts, SR 921) et la permanence des débats sur tout ce qui touche à ce secteur (compatibilité de la gestion forestière et de la protection de la nature) exigent en effet une clarification terminologique.

Ensuite, il y a l'obsolescence et les divergences d'interprétation des définitions qui se trouvent dans les manuels classiques (Dietz, Kuonen) et dans les glossaires (USDA-FOREST).

Ce manque de rigueur et ces risques de confusion ont conduit la Direction fédérale des forêts à confier en 1993 à la Chaire du génie forestier de l'EPFZ la mission de redéfinir et d'actualiser les notions essentielles de la desserte forestière.

2.

Voici le début d'un long texte tout entier consacré, non au chômage, mais à l'importance du travail pour l'homme :

Nicht erst Gespräche mit Arbeitslosen verdeutlichen die Bedeutung der Arbeit für das Individuum. Eine sinngebende und damit befriedigende Arbeit ist nicht nur für den materiellen Status eines Menschen, sondern auch für seine gesellschaftliche, soziale aber auch psychische Situation – und damit sein ganzheitliches Wohlbefinden – entscheidend.

Le travail a une importance capitale pour l'homme, qu'il s'agisse de sa situation matérielle, de sa place dans la société, de ses relations avec les autres ou de son bien-être psychique. Bref, le travail, à tous égards, donne un sens à la vie et apporte satisfaction. Tout dialogue avec un chômeur le confirme.

3.

Voici le début d'un texte d'une grande firme visant à informer sa clientèle en même temps qu'à l'influencer :

Das neue Lebensmittelgesetz verpflichtet Hersteller und Verteiler von Lebensmitteln, sich mit Qualitätssystemen selbst zu kontrollieren. Die Coop-Qualitätspolitik definiert für die ganze Gruppe die Grundsätze, die Inhalte der Coop-Qualität und die Organisation des Coop-Qualitätsmanagement. Ausgangspunkt sind sowohl die gesetzlichen Vorgaben als auch eigene, von den Bedürfnissen der Konsument(inn)en und vom Markt diktierte Standards. Die Coop-Qualitätspolitik ist die Grundlage für eine sichere, transparente und aktuelle Gesamtleistung.

Coop s'est dotée d'une politique de la qualité définissant, pour l'ensemble du groupe, les grandes orientations, les critères de la qualité et l'organisation du système d'assurance qualité.

En assurant ainsi une gestion globale, fiable, transparente et moderne de la qualité, Coop répond aux exigences de la nouvelle législation, qui fait obligation aux fabricants et aux distributeurs de denrées alimentaires de contrôler eux-mêmes la qualité de leurs produits. Mais Coop va encore plus loin, en veillant à l'application de normes internes qui répondent aux besoins des consommateurs et qui sont dictées par le marché.

4.

Voici le texte d'une Initiative du Canton de Bâle-Campagne relative aux produits dérivés du cannabis dans le cadre de la Loi sur les stupéfiants :

Der Kanton Basel-Landschaft, gestützt auf Artikel 93 Absatz 2 der Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft, ersucht die Bundesbehörden, das Betäubungsmittelgesetz vom 3. Oktober 1951 dahingehend zu revidieren, dass auf eine Regelung von Cannabisprodukten im Betäubungsmittelgesetz verzichtet wird. Von einer Bestrafung des Konsums von und des Handels mit diesen Produkten soll Abstand genommen werden. Der Handel mit Cannabisprodukten hingegen soll unter staatlicher Kontrolle erfolgen, wobei insbesondere Qualitätskontrollen vorzusehen sind. Geeignete Jugendschutzmassnahmen sind begleitend anzuordnen.

Se fondant sur l'article 92, 2^e alinéa de la Constitution fédérale, le canton de Bâle-Campagne présente aux autorités fédérales quatre recommandations :

- réviser la loi fédérale du 3 octobre 1951 sur les stupéfiants de façon à soustraire le cannabis à son champ d'application ;
- dépénaliser la consommation et le commerce des produits précités ;
- placer le commerce des produits précités sous le contrôle de l'État, qui procédera notamment au contrôle de leur qualité ;
- accompagner cet assouplissement en prenant les mesures de protection de la jeunesse appropriées.

Trad. Dominique Truffaut

Une fois ces illustrations brièvement commentées, il sera judicieux de montrer aux étudiants le bien-fondé de l'application de ces conseils à un texte entier, en leur présentant, si possible, une traduction faite par un praticien qui n'a pas été sensibilisé à cette problématique.

KONSUMENTINNEN FRAGEN

Wahlfreiheit durch Deklaration

Ich schätze die Naturaplan-Bio-Produkte von Coop sehr. Warum aber bietet Coop Hors-sol-Produkte (Tomaten) aus der Schweiz und dem Ausland an?

Ein Grossteil der Tomaten wird sowohl in der Schweiz als auch im Ausland in Hors-sol-Kulturen produziert. Dabei sollten die positiven Seiten dieser Anbaumethode nicht ausser acht gelassen werden. Im Vergleich zur traditionellen Gewächshaus-Produktion sind Hors-sol-Kulturen bezüglich der Produktequalität besser als ihr Ruf. Weil sich das Gewächshausklima einfacher regulieren lässt, muss weniger Pflanzenschutzmittel eingesetzt werden. Die Erträge sind höher und die Umweltbelastung ist durch geringeren Heizaufwand kleiner.

Damit Sie als Coop-Kundin jedoch selber entscheiden können, welches Gemüse- oder Früchteangebot Ihnen zusagt, deklariert Coop jeweils die Anbauart (Hors-sol oder Bio) sowie das Herkunftsland. Unter dem Coop-Naturaplan-Label werden keine Hors-sol-Produkte angeboten.

Leider reicht das Angebot an Bio-Produkten noch bei weitem nicht aus, um die gesamte Nachfrage der Konsumenten zu decken. Ebenso ist die Ernte einheimischer Früchte und Gemüse nur zur Hauptsaison gross genug für den Coop-bedarf, weshalb auch aus dem Ausland importiert werden muss.

Version du traducteur non sensibilisé à la problématique du remodelage :

QUESTIONS CONSOMMATRICES

Un choix plus aisé grâce à la Déclaration de produit

J'apprécie énormément les produits bio Coop Naturaplan. Mais pourquoi Coop vend-elle également des produits hors-sol, suisses ou importés?

Une grande partie des tomates sont cultivées hors-sol, que ce soit en Suisse ou dans d'autres pays, car ce mode de production a de nombreux avantages. Comparée aux cultures sous serres traditionnelles, la culture hors-sol, qui s'effectue également sous serre, permet d'obtenir des produits de très bonne qualité et mérite mieux que ce que l'on en dit. En effet, comme il est plus facile d'y réguler la température, l'emploi de produits phytosanitaires est limité. Les rendements sont plus élevés et l'environnement est mieux respecté grâce à un apport de chaleur localisé garantissant une utilisation optimale de l'énergie.

Afin de permettre à ses clients de choisir en connaissance de cause, Coop mentionne pour chaque produit la méthode de culture employée (hors-sol ou bio) ainsi que sa provenance. Aucun produit de culture hors-sol n'est en tout cas vendu sous le label Coop Naturaplan.

Malgré les moyens mis en œuvre, l'offre de produits bio ne suffit cependant pas à satisfaire la demande des consommateurs. De plus, la production suisse de fruits et légumes ne couvre pas les besoins de Coop durant la saison principale. C'est pourquoi nous devons recourir à l'importation.

Après un échange de vues avec les étudiants, on fera traduire le texte en tenant compte des principes du remodelage exposés ci-dessus. Le produit de ce travail peut se présenter ainsi :

À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATRICES

Pouvoir choisir grâce à la Déclaration de produit

J'apprécie beaucoup les produits bio Coop Naturaplan. J'aimerais savoir pourquoi Coop vend aussi des produits hors sol – des tomates, par exemple – suisses ou importés?

C'est la situation du marché qui a conduit Coop à proposer ce type de produit. En effet, malgré les moyens mis en œuvre, l'offre de produits bio et la production suisse de fruits et de légumes ne suffisent pas pour répondre à la demande des consommateurs tout au long de l'année. Force est donc de recourir à la fois à d'autres modes de production et à l'importation.

Il faut préciser que la culture hors sol des tomates, très répandue, présente de nombreux avantages par rapport à la culture traditionnelle sous serres. La qualité du produit ainsi obtenu vaut mieux que ce que l'on en dit : elle est tout simplement excellente. La raison en est une meilleure régulation de la température, qui assure un triple avantage :

- diminution des produits phytosanitaires ;
- augmentation du rendement ;
- réduction des atteintes à l'environnement.

Rappelons toutefois que Coop a le souci que ses clients puissent choisir en connaissance de cause. C'est pourquoi, bien que la culture hors sol ait ses mérites, les produits issus de cette méthode ne sont pas vendus sous le label Naturaplan.

Les avantages de ce remodelage sont évidents :

- réponse immédiate, au début du texte, à la question posée ;
- meilleure mémorisation, au milieu du texte, des avantages techniques et sanitaires grâce à la présentation par subdivisions ;
- valorisation, à la fin du texte, du souci d'honnêteté de l'entreprise à l'égard de sa clientèle.

Toutes ces opérations ne sont que l'application des conseils dispensés au début du cours.

Important : L'enseignant déconseillera à ses étudiants de bouleverser (même pour de bonnes raisons) le déroulement de l'original en créant ou en permutant des paragraphes ou des alinéas, ou en changeant la succession des phrases dans tout document traduit pour un groupe de réflexion plurilingue. En effet, les participants au débat (germanophones, francophones, italophones) doivent pouvoir se reporter rapidement et simultanément à tout passage du texte en discussion. L'initiative du remodelage présuppose toujours la connaissance de la situation et de la destination.

Troisième exemple de cours :

La traduction pour l'Internet

L'apparition de l'Internet entraîne chez le traducteur francophone en Suisse un comportement particulier, d'autant que l'écriture de la majorité des textes allemands qui lui sont confiés n'ont pas été conçus à cette fin (sur combien de textes allemands mal rédigés – véritables magmas parfois – remis aux traducteurs trouve-t-on la mention *Pour l'internet* !). Les praticiens sont le plus souvent désarmés devant la nouveauté de la tâche. Que dire alors des jeunes fraîchement diplômés ? Et pourtant combien d'heures d'initiation à l'informatique a comporté leur programme tout au long de la formation ! On ne le redira jamais assez : l'informatique n'apprend pas à traduire : elle apporte des aides techniques, certes, mais étrangères au processus traductionnel. Or, une fois le pré-savoir acquis en amont, c'est le processus et l'écriture qui le médient en situation qu'il faut d'abord maîtriser. Il en résulte un malentendu, hélas trop

souvent savamment entretenu. S'ajoute à cela le fait que les étudiants sont parfois formés avec des matériaux et dans un esprit purement *académiques*. Le professeur de traduction qui n'intègre pas dans son enseignement les évolutions technologiques de l'information devient très vite un professeur de langue et son cours un simple exercice de vérification des connaissances linguistiques. Il suffit de surfer sur l'Internet ou de parcourir sur l'écran de télévision la page météo pour s'apercevoir que le mode d'écriture freine la lecture, jusqu'à rendre pratiquement illisibles les informations proposées. Le sens de ce qu'on lit n'émerge qu'à partir d'un certain rythme. Ce n'est donc pas parce qu'on lit lentement qu'on enregistre mieux. Il y a une écriture et une présentation à l'écran économes de moyens, efficaces, qui permettent d'aller vite tout en favorisant la mémorisation. Plus vite et mieux on comprend un message, mieux on le retient. Encore une fois, quand on enseigne la traduction pragmatique, on est censé savoir qu'on forme à une activité de communication – donc de langage – et non à une activité de langue à langue, mais se soucie-t-on toujours d'en tirer les conséquences, application à l'appui dans la perspective de la lisibilité, notamment pour les nouveaux médias, comme on l'a fait naguère, par exemple, pour le sous-titrage des films? L'importance de l'enjeu, tant pour les futurs ou jeunes praticiens que pour leurs destinataires, mérite bien une initiation.

Petit mémo à diffuser préalablement aux étudiants pour amorcer le débat et l'initiation à l'opération elle-même :

La traduction pour l'Internet a pour objet de diffuser un message à saisie rapide. Qui veut vulgariser dans cette optique doit décanter. Dès lors, deux qualités s'imposent pour une transmission optimale : la *concision* (texte contracté) et la *mise en scène graphique* (présentation visuelle et ordonnancement des éléments du message).

Le traducteur-rédacteur qui écrit pour l'écran d'ordinateur met en œuvre tous les moyens (outils linguistiques, mise en page) garantissant un repérage efficace. Son objectif : assurer un confort de lecture qui permette la compréhension sans entrave et qui favorise, encore une fois, la mémorisation. Pour ce faire, le traducteur doit à la fois tenir compte – *constat* indiscutable – des attentes de l'internaute et des contraintes biologiques dans la capacité de lecture, et maîtriser les *techniques de communication à l'écran*, qui ont partie liée.

Le constat

- L'internaute n'aime pas lire de longs textes. Il est par définition impatient, pressé ou stressé.
- La lecture à l'écran d'ordinateur est, d'après les spécialistes, 25 % plus lente que sur le support papier.
- L'œil ne peut saisir que trois mots à la fois (et ne pas oublier que nous lisons par bonds successifs!).

Les techniques de communication à l'écran

La page Web, pour être balayable par l'œil, devrait contenir trois fois plus de mots mis en évidence que dans une page imprimée. Le gras et l'hyperlien comptent parmi les procédés les plus courants.

La page écran ne devrait guère dépasser 150 mots, ce qui équivaut au tiers d'une page dactylo.

Le paragraphe devrait, autant que possible, se limiter à quatre lignes.

Une chaîne de mots-clés devrait, autant que possible, se limiter à trois mots.

Stylistiquement, en fonction de la demande ou de la situation, le texte peut se présenter

- sous la forme d'un texte suivi contracté (fortement articulé)
- sous la forme d'un texte suivi contracté avec intertitres
- sous la forme d'un texte contracté avec sous-ensembles pour les éléments jugés importants.

Bien entendu, ces trois modes de présentation ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Tout dépend du type de texte et de la densité ou de la complexité du message.

Application de ces principes à la traduction des fragments ci-après :

1^{er} exemple : la traduction contractée (élimination des redondances rédactionnelles grâce à une déverbalisation-reverbalisation poussée) :

Der Ort, wo Wettbewerb stattfindet, ist der Markt. Dort konkurrieren die Anbieter um die Gunst der Kunden. Dabei zwingt sie der Wettbewerb, ihre Produkte und Dienstleistungen zu möglichst tiefen Preisen anzubieten. Wer dabei den Kunden nicht für sich gewinnt, geht früher oder später in Konkurs. Wettbewerb dient als Selektionsmechanismus, der jene Produzenten aus dem Markt drängt, die zu teuer sind oder am Markt – also an uns Konsumenten – vorbeiproduzieren.

Traduction proposée :

Le marché est le lieu de compétition par excellence, où les vendeurs proposent produits et services au meilleur prix. Les grands perdants sont ceux qui vendent trop cher ou qui ne sont pas à l'écoute du consommateur, car la concurrence est un mécanisme de sélection impitoyable.

2^e exemple : la traduction contractée fortement articulée

GIBT ES EINEN POLITISCHEN GENERATIONEFFEKT?

Die Alterung der Gesellschaft hat Auswirkungen auf die Politik. Denn je älter der Stimmbürger wird, desto stärker verhält er sich generell politisch strukturerhaltend. Er vertritt auch im allgemeinen eine härtere Position in Fragen der Kriminalität und der Strafverfolgung. Ausserdem nimmt die Stimmbeteiligung bis zum 70. Lebensjahr zu. Trotzdem wird in der Schweiz keine Gerontokratie entstehen, in der also die Alten mit ihrer Meinung die Jungen mit konträr anderen Ansichten politisch an die Wand drücken. Denn die « jungen Alten » legen heute ein soziokulturelles Verhalten an den Tag, das früher bei den 40-jährigen üblich war. Entsprechend wird auch an der Urne oder am Briefkasten abgestimmt.

Traduction proposée :

L'ÂGE DU CITOYEN ET LA POLITIQUE

Le vieillissement de la population a un double impact sur la politique. On le voit, d'une part, avec la tendance au conservatisme induisant une radicalisation du comportement avec l'âge, notamment en matière de justice et de criminalité, et, d'autre part, avec l'accroissement de la participation électorale proportionnel à l'âge jusqu'à l'approche des 70 ans.

Mais la Suisse ne risque pas de voir s'affronter une gérontocratie et une jeunesse poussée dans l'opposition. En effet, les « jeunes seniors » d'aujourd'hui ont un comportement socio-culturel qui était naguère celui des quadragénaires et ils votent en conséquence.

3^e exemple: la traduction contractée avec intertitres et sous-ensembles:

Mention portée sur le texte à l'intention du traducteur: **Pour l'internet!**

DIE MODULARE AUSBILDUNG ZUR PERSONALBERATERIN ODER ZU M PERSONALBERATER MIT EIDGENÖSSISCHEN FACHAUSWEIS

Mit dem Ausbildungslehrgang zur Personalberaterin/zum Personalberater mit eidg. FA wurde eine Möglichkeit geschaffen, das Angebot und die Nachfrage auf dem Arbeitsmarkt durch qualifizierte Fachleute in Einklang zu bringen. Das ist eine zukunftssträchtige Aufgabe mit spannenden Berufsfeldern; vielen Menschenkontakten und anspruchsvollen Lösungsansätzen im Bereich der Personalberatung.

Wir freuen uns, dass Sie das Ausbildungsangebot näher studieren möchten, dass Sie sich vertieft Informationen beschaffen und hoffentlich Ihre Fragen beantworten können!

Herzlich willkommen auf der Homepage der modularen Ausbildung zur Personalberaterin oder zum Personalberater mit eidgenössischen Fachausweis.

Kurzinformation

Ausbildungsziel

Der Arbeitsmarkt ist ständigen Veränderungen unterworfen. Konjunkturelle Einflüsse, Veränderungen in den Ausbildungsschwerpunkten, Anforderungen von Arbeitgebern und Erwartungen von Arbeitgebern beeinflussen den Markt für Arbeitsuchende laufend. Entsprechend sind die Anforderungen an diejenigen Personen, welche als Schnittstelle zwischen Arbeitgebern und Arbeitnehmern fungieren, in einem steten Wandel.

Personalberaterinnen und Personalberater mit eidg. FA werden darauf vorbereitet, mit diesem Wandel umzugehen und dem Arbeitsmarkt die notwendigen Ressourcen zu vermitteln. Die einzelnen Zweige der Personalberatung werden systematisch aufgezeigt und in einem Gesamtkontext gestellt.

Das Ziel des Lehrganges zur Personalberaterinnen resp. zum Personalberater mit eidg. FA ist es, qualifizierte Fachpersonen auszubilden, die in der Lage sind, Arbeit oder Arbeitskräfte zu vermitteln, den Personalverleih zu organisieren und alle darin involvierten Stellen kompetent und zielgerichtet zu beraten.

Berufsbild

Dem Berufsbild der/des Personalberaters mit eidg. FA entspricht eine moderne, zukunftsgerichtete und generalistisch ausgerichtete Persönlichkeit. Sie erlangen mit dieser Ausbildung Kenntnisse und Fähigkeiten, um in allen Bereichen der Personalberatung verantwortungsvolle Aufgaben zu übernehmen.

Die Ausbildung umfasst sämtliche Aspekte eines modernen Personalmanagements. Qualifikation, Selektion, Vermittlung und Beratung von Arbeitsuchenden oder Arbeitgebern in Privatwirtschaft oder öffentlichem Dienst sind die Haupttätigkeitsschwerpunkte.

Examen rapide de la traduction faite dans l'urgence (écartée pour des raisons de déficiences linguistique, situationnelle et rédactionnelle, mais surtout en raison de sa non-pertinence pour la finalité de l'opération):

FORMATION MODULAIRE DE CONSEILLER ET CONSEILLÈRE EN PERSONNEL AVEC BREVET FÉDÉRAL

Équilibrer le marché du travail!

Avec une formation de conseiller ou conseillère en personnel vous aurez les qualifications nécessaires pour y contribuer.

Cette profession d'avenir vous offre une activité variée et intéressante, de nombreux contacts humains et une approche du conseil en personnel devant répondre à de hautes exigences.

Nous sommes heureux de votre intérêt et vous souhaitons la bienvenue sur le site de la *formation modulaire de conseiller et conseillère en personnel avec brevet fédéral*. Nous espérons que vous y trouverez les réponses à vos questions.

Brève information

– But de la formation

Le marché du travail est en constante évolution et l'offre d'emplois dépend à la fois de la situation conjoncturelle, des nouvelles formations et des attentes des employeurs. C'est pourquoi les conseillers et conseillères en personnel, qui sont le lien entre le salarié et l'employeur, doivent eux aussi faire face à des exigences toujours nouvelles.

La formation avec brevet fédéral vous prépare à affronter ces situations et à placer les ressources nécessaires sur le marché du travail. Elle s'étend à tous les domaines spécifiques du conseil en personnel.

Cette formation fera de vous un spécialiste et vous rendra apte à mettre en contact les offreurs d'emplois et la main-d'œuvre, à organiser la location de services et à conseiller avec compétence et de manière ciblée tous les intéressés.

– Profil professionnel

Vous aimez la modernité et témoignez d'un vif intérêt pour les questions d'ordre général et d'avenir. Alors cette formation vous convient. Elle vous permettra d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour assumer des tâches exigeant une grande responsabilité.

La formation recouvre tous les aspects d'une gestion du personnel moderne : qualifications, sélection, placement et conseil des demandeurs d'emploi, contacts avec les employeurs de l'industrie privée et du secteur public, etc.

Communiquer, c'est informer, et informer c'est mettre en forme pour faire savoir dans le langage convenu. D'où, compte tenu des observations techniques faites plus haut, la hiérarchisation repensée des éléments du message (regroupements logiques, structuration du texte), le dépouillement stylistique (élimination des répétitions ou des foisonnements), et la présentation sous la forme la plus rapidement assimilable (intertitres et sous-ensembles), de façon que *voir* soit déjà *lire*.

Option minimale proposée (sur la base du mémo mentionné plus haut)

FORMATION MODULAIRE DE CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN PERSONNEL AVEC BREVET FÉDÉRAL

Bienvenue sur notre site.

Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à la formation modulaire de **conseiller ou conseillère en personnel** sanctionnée par un **brevet fédéral**.

Enjeu de la profession

Tout bouge, tout change :

- effet de la conjoncture ;
- développement de filières nouvelles ;
- nouvelles attentes des employeurs.

Les conseillers ou conseillères en personnel comptent parmi les acteurs de cette évolution.

Finalité de la formation

Cette formation prépare aux activités variées d'une gestion moderne du personnel :

- appréciation des qualifications ;
- sélection ;
- placement ;
- assistance ;
- contacts avec les employeurs du secteur public et du secteur privé.

Contenu de la formation

Cette formation permet d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de responsabilités de haut niveau. Elle vous dote des qualifications indispensables pour être l'interface entre les employeurs et les candidats à l'emploi dans un secteur porteur propice aux initiatives et à forte composante relationnelle.

Profil souhaité

Vous êtes ouvert(e), dynamique et polyvalent(e), l'avenir est votre affaire. Alors n'hésitez pas : nous attendons votre candidature.

L'enseignant pourrait aussi inviter ses étudiants à regrouper les données de ce texte sous deux rubriques : **MISSION DU (DE LA) FUTUR(E) CONSEILLER(RE)** (avec verbes au futur) et **PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E) À LA FORMATION** (avec verbes au présent). On reconnaîtra là une adaptation du schéma efficace adopté fréquemment dans la presse française pour les annonces de postes à (re)pourvoir (**VOTRE MISSION/VOTRE PROFIL**). L'imitation pure et simple est à déconseiller, car il y a une différence entre un descriptif de formation et un descriptif de poste. Belle occasion d'engager les étudiants à réfléchir sur la typologie des textes et les présentations socialement convenues.

Encore une fois, ces trois exemples de cours pratique de traduction ne sont que des *échantillons*. Ils doivent s'intégrer dans un schéma d'ensemble thématique proposé par l'enseignant à ses étudiants pour le semestre ou l'année. Les étudiants doivent en effet savoir par l'intitulé des cours, dont la liste est distribuée dès le départ, où on les conduit (la simple mention *Cours de traduction* n'est acceptable que dans le répertoire administratif des programmes de l'institution, pour indiquer les jours, les lieux et les heures des cours). Leur donner l'occasion de se préparer lointainement, s'ils le souhaitent, fait aussi partie de la saine pédagogie.

Chacun des cours doit être assorti de quelques conseils de lectures hors des sentiers battus des seuls ouvrages généraux sur la traduction. Les suggestions obliques, à propos de tel ou tel thème de cours, de l'évolution des techniques d'écriture en fonction des nouveaux médias, du développement des appareils de reconnaissance vocale (qui revalorise la traduction à vue et qui, surtout, invite à la repenser dans la perspective de l'écrit), etc., stimulent la réflexion transdisciplinaire en même temps qu'elles enrichissent les connaissances et initient à la diversité des pratiques professionnelles. Une page ou deux puisées à bonne source et photocopiées pour diffusion, ou la rédaction par l'enseignant d'un petit mémo pour les sujets peu ou pas (encore) traités dans la littérature spécifique, valent mieux que les recommandations encyclopédiques.